



STOP

AUX COUPES RASES

DOSSIER DE PRESSE

CANOPIÉE
FORÊTS VIVANTES



**SOS FORÊT
FRANCE**
La forêt est notre avenir



CALENDRIER DE LA CAMPAGNE

5 JUIN

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE "STOP AUX COUPES RASES"

- ➔ De 8h à 9h : Action de mobilisation des citoyens dans trois villages du Morvan.
- ➔ De 14h à 17h : Conférence de presse à la maison du parc naturel régional du Morvan puis visite de terrain sur une parcelle coupée à blanc, suivie d'une visite d'une parcelle gérée en sylviculture raisonnée appartenant au groupement forestier du Chat sauvage.

10 JUIN

DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI POUR INTERDIRE LES COUPES RASES

15 JUIN

REMISE AU GOUVERNEMENT DU RAPPORT SUR LES FORÊTS D'ANNE-LAURE CATTELOT

**OCTOBRE À
DÉCEMBRE
2020**

DÉBAT

Dans le cadre du projet de loi de finances 2020, débat sur l'exclusion des subventions directes et indirectes aux coupes rases.



POURQUOI UNE CAMPAGNE CONTRE LES COUPES RASES ?

Les méga-feux de forêts en Amazonie et en Australie ont ému et choqué le monde entier. A raison.

Ils nous ont également permis de regarder plus près de nous et de nous demander comment se portaient nos forêts ici, en France.

Car, loin des messages rassurants de la filière, un nombre croissant de scientifiques, d'associations et de citoyens s'alarment de l'industrialisation de nos forêts. Le modèle économique court-termiste est contraire aux enjeux écologiques de notre époque. Si la France veut respecter ses engagements climatiques et de protection de la biodiversité, elle doit porter une attention particulière à ses forêts et à leur gestion.

Aux côtés de nombreux acteurs, Canopée souhaite l'ouverture d'un débat de société sur les forêts françaises. La campagne « Stop aux coupes rases » met en lumière des pratiques dépassées et inacceptables en s'appuyant sur des témoignages de citoyens, de scientifiques et des enquêtes de terrain dans différentes régions françaises. Nous mettrons également en avant des propositions législatives pour mettre fin aux coupes rases et soutenir des pratiques de gestion forestières alternatives.

LES FORÊTS FRANÇAISES À LA CROISÉE DES CHEMINS

Comme l'agriculture dans les années 1950-1960, les forêts françaises sont à la croisée des chemins. Nous devons choisir à l'avenir entre un modèle industriel et court-termiste qui considère les forêts comme un simple gisement de bois ou un modèle écologique, social et démocratique qui préserve les forêts et le rôle clé qu'elles jouent pour le climat et la biodiversité.

Depuis le Grenelle de l'environnement en 2007, les appels à mobiliser davantage de bois se multiplient. Les forêts sont de plus en plus considérées comme la solution miracle pour remplacer notre dépendance aux énergies fossiles. Les centrales à charbon sont reconverties en centrales à biomasse. Des arbres entiers sont transformés en granulés alors qu'ils pourraient être utilisés pour la construction durable et contribuer au stockage du carbone.

Face à une demande croissante en bois, les forêts diversifiées sont transformées en monocultures intensives d'arbres, l'âge d'exploitation des arbres est sans cesse abaissé sans tenir compte de l'âge de maturité des arbres, la biodiversité forestière disparaît, les paysages se dégradent et se banalisent.





STOP
AUX COUPES RASES

CHIFFRES-CLÉS À PROPOS DE LA FORÊT FRANÇAISE

70%

D'AUGMENTATION DE LA RÉCOLTE DE BOIS PRÉVUE PAR LE GOUVERNEMENT ENTRE AUJOURD'HUI ET 2050 (SNBC, 2020).

79%

DES ARBRES ONT MOINS DE 100 ANS (SOURCE IFN 2018).
LA FORÊT FRANÇAISE EST JEUNE ET TRÈS ÉLOIGNÉE DE SON OPTIMUM ÉCOLOGIQUE (AU-DELÀ DE 500 ANS).

80%

DE LA FORÊT PLANTÉE EST REPRÉSENTÉE PAR 7 ESSENCES SEULEMENT ET **84% DES PLANTATIONS EN FRANCE SONT MONOSPÉCIFIQUES** (IGN, 2016).

LA COUPE RASE, UNE PRATIQUE CONTROVERSÉE ET PEU ENCADRÉE

QU'EST CE QU'UNE COUPE RASE ?

D'après l'Inventaire Forestier National (IFN) : “La coupe rase, également appelée coupe à blanc, désigne en gestion forestière l'abattage de l'ensemble des arbres d'une parcelle.” La coupe rase se distingue de la coupe forte par la proportion d'arbres abattus : 100 % pour la coupe rase, plus de 50 % pour la coupe forte.

QUELLE EST LA SURFACE DES COUPES RASES EN FRANCE ET EST-ELLE EN AUGMENTATION ?

Alors que les coupes rases font l'objet d'une contestation croissante, **il n'existe pas de statistiques officielles permettant de mesurer l'ampleur de ce phénomène et son évolution.** Les coupes rases sont plus ou moins fréquentes selon les régions et les types de sylviculture.

QUEL EST LE LIEN ENTRE LES COUPES RASES ET LES PLANTATIONS ?

Dans l'imaginaire collectif, planter un arbre est associé à une bonne gestion forestière. En réalité, **dans une forêt bien gérée, pas besoin de planter des arbres :** la récolte des grands arbres, arrivés à maturité, ouvre un puits de lumière qui permet aux jeunes pousses du sous-bois de prendre le relais. C'est ce que l'on appelle la régénération naturelle. Quand un forestier doit planter des arbres, c'est que le fonctionnement de l'écosystème est déficient ou qu'il a été bouleversé, par exemple, par une coupe rase.

LES COUPES RASES SONT-ELLES ENCADRÉES PAR LA LOI ?

Les coupes rases sont aujourd'hui très mal encadrées par la loi, y compris dans les parcs naturels régionaux. Dans le cadre de la révision de sa charte, les élus du parc naturel régional du Morvan ont demandé à pouvoir mieux réguler les coupes rases sur leur territoire : l'Etat s'y est opposé, expliquant que le code forestier ne le permettait pas. Élus locaux, citoyens et associations font le même constat : les outils existants ne permettent pas d'éviter des coupes rases inacceptables dans des secteurs à forts enjeux environnementaux. **C'est donc la loi qu'il faut changer.**

QUI RÉALISE DES COUPES RASES ?

Les coupes rases sont pratiquées aussi bien dans les forêts publiques (gérées par l'ONF) que dans les forêts privées. **Nous constatons toutefois que cette pratique est plus fréquente dans les forêts privées où la gestion et l'exploitation sont confiées à des coopératives forestières.** Comme en agriculture, ces coopératives ont connu un phénomène de concentration ces dernières années et ont acquis une situation de quasi-monopole sur l'ensemble de la filière : production de plants, conseil et conduite de travaux, commercialisation du bois. Les coopératives forestières sont donc en situation de conflit d'intérêt puisqu'elles ont tout intérêt justement à préconiser des coupes rases... pour mieux vendre ensuite des travaux de plantation.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, UN ALIBI POUR MULTIPLIER LES COUPES RASES

Les sécheresses récentes ont entraîné une hausse de la mortalité des arbres, plus ou moins importante selon les régions et la nature des peuplements. Lorsque localement ces dépérissements sont très importants, une coupe rase suivie d'un reboisement est bien souvent la seule option. C'est ce que l'on appelle une impasse sanitaire. **Le problème est que la notion d'impasse sanitaire est trop souvent confondue avec celle d'impasse sylvicole c'est à dire le cas de peuplements jugés pas assez productifs et qui sont rasés pour être remplacés par des plantations.** Il s'agit particulièrement des taillis de feuillus (chênes, châtaigniers...) qui peuvent pourtant avoir un intérêt écologique important.

LA COUPE RASE : UNE PRATIQUE CERTIFIÉE "DURABLE"

Les coupes rases ne sont pas interdites par la certification PEFC qui est pourtant censée garantir une gestion durable des forêts. Pire, **les coopératives forestières bénéficient d'un auto-agrément qui leur permet de labelliser automatiquement le bois issus de coupes rases.**



LES CONSÉQUENCES ÉCOLOGIQUES DES COUPES RASES

Une coupe rase avec utilisation d'engins forestiers lourds entraînent la mise à nu du sol et son tassement ainsi qu'**un relargage immédiat et durable du carbone dans l'atmosphère.**

De plus, la coupe rase crée un environnement drastiquement différent : remontée des nappes phréatiques avec engorgement des sols, forte exposition à la lumière à cause de la disparition de la couverture arborée, migration de la micro-faune empêchant un renouvellement des sols pendant des années.

C'est aussi **une menace pour la biodiversité forestière,** la qualité de l'eau et la conservation des espaces naturels dans leur ensemble.

Enfin, **l'association monoculture de résineux et coupes rases affaiblit la résilience des écosystèmes.** Pour justifier le remplacement des peuplements existants, la filière forêt-bois met souvent en avant l'argument d'une forêt vieillissante et peu adaptée aux changements climatiques. Un argument qui n'est pas étayé par la science, au contraire, *les études scientifiques montrent que plus une forêt est ancienne, plus elle est diversifiée et plus elle est capable de surmonter des chocs en s'appuyant sur sa diversité génétique et sur les interactions entre espèces.*

Les monocultures aggravent l'effet des tempêtes sur les arbres et favorisent le développement et la multiplication des agents pathogènes comme les scolytes, accélérant les risques de dépérissement.

STOP
AUX COUPES RASES



COUPES RASES : DE LA COLÈRE CITOYENNE À LA MOBILISATION DES ÉLUS

Depuis plusieurs années, des citoyens, élus, associations de protection de l'environnement s'élèvent contre les coupes rases dans les forêts publiques et privées. Face à ce non-sens écologique et climatique, **des collectifs s'unissent pour contrer cette pratique et faire émerger des modèles alternatifs** au sein du collectif national SOS Forêt et du Réseau pour les Alternatives Forestières. Landes, Alsace, Limousin, Morvan, partout en France les coupes rases se multiplient mais les citoyen.ne.s sont déterminé.e.s à demander leurs interdiction.

19 000
SIGNATAIRES

28
ASSOCIATIONS
LOCALES ET NATIONALES

550
CITOYEN.NES
MOBILISÉ.ES

L'EXEMPLE DU MORVAN

Ces derniers mois, la révision de la charte 2020-2035 du parc naturel régional du Morvan a cristallisé les tensions autour des coupes rases.

Notre pétition "Stop aux coupes rases dans le Morvan" a réuni plus de 19 000 signataires et 28 associations locales et nationales qui ont écrit à la ministre de la Transition écologique, Elisabeth Borne, pour lui demander de faire évoluer le code forestier afin de mieux associer les citoyens et élus locaux aux décisions concernant l'avenir des forêts.

Le 17 novembre 2019, nous avons réuni 550 personnes sur une parcelle privée récemment défrichée pour dénoncer les coupes rases.

STOP

AUX COUPES RASES



LES DÉPUTÉS OUVRENT LE DÉBAT AVEC LES CITOYENS

En concertation avec des associations environnementales et les syndicats de l'ONF, **une commission d'enquête parlementaire et citoyenne, intitulée "Forêts, bien commun" a été lancée en septembre 2019** à l'initiative de Mathilde Panot (députée LFI) et Gaspard d'Allens (auteur de "Main basse sur nos forêts"). Une proposition de loi visant à promouvoir une gestion alternative sera déposée d'ici quelques semaines.

Cette proposition de loi est le fruit d'un travail de longue haleine. La commission a auditionné de multiples acteurs du monde forestier. Elle s'est déplacée à de multiples reprises sur le terrain dans le but de constater les impacts de la gestion forestière actuelle. Elle a donné la parole aux citoyen.nes qui, d'habitude, ne peuvent pas s'exprimer sur ce sujet, en raison du manque d'ouverture au débat de la part de certains acteurs du monde forestier.

Parallèlement, Anne-Laure Cattelot, députée LREM, dirige **une mission gouvernementale sur les forêts et le climat**, elle rendra son rapport et ses préconisations d'ici à l'été 2020.

Dans le cadre de cette campagne, une pétition permettra aux citoyen.ne.s d'interpeller directement leurs élu.e.s pour demander une loi interdisant les coupes rases de plus de 0,5 hectare (sauf lorsque l'état sanitaire des arbres n'offre aucune autre option).

QUI SOMMES-NOUS ?



Canopée est une nouvelle organisation fondée en 2018 qui émerge du besoin critique de construire un contre-pouvoir citoyen pour mieux protéger les forêts en France et dans le monde. Nous sommes une association lanceuse d'alerte qui dénonce les menaces pesant sur les forêts. Nous ne nous contentons pas de dénoncer, ce que nous voulons, c'est agir à la racine des problèmes en produisant une contre-expertise de qualité et en la portant dans l'espace public. Canopée est membre des Amis de la Terre France et du collectif SOS Forêt.

CONTACT

Sylvain Angerand / sylvain.angerand@canopee-asso.org / 07 51 69 78 81



Le **collectif national SOS Forêt** regroupe des associations, des syndicats et des collectifs locaux qui s'engagent pour contribuer à élaborer et à faire adopter une autre vision de la gestion forestière et de la filière bois qui optimise les apports sociaux, écologiques et économiques des forêts à court et long terme, pour le bien de tous, aujourd'hui et demain. Le collectif est né en Lorraine en 2011, et a pris une dimension nationale en 2013.

CONTACT

Régis Lindeperg / contact@sosforetfrance.org / 06 81 41 68 56

SARA FORESTIER, UNE ACTRICE QUI S'ENGAGE POUR LA PRÉSERVATION DES FORÊTS

Elle est la marraine des 50 ans du parc naturel régional du Morvan. Elle participera à la conférence de presse le 5 juin.

Amoureuse des arbres, c'est en regardant le film « *L'intelligence des arbres* » qu'elle comprend précisément qu'une forêt est un écosystème complexe et interconnecté. Et que c'est cette interconnexion des différentes

espèces végétales qui assure la vitalité des forêts.

Au fil des rencontres et des lectures ⁽¹⁾, elle apprend que les arbres stockent plus de carbone lorsqu'ils sont âgés, et que l'enjeu face au réchauffement climatique n'est pas tant de planter de nouveaux arbres que d'opter pour une gestion responsable des forêts. Face à la course à la compensation carbone annoncée, il lui semble évident que l'avenir des forêts est un



enjeu actuel et urgent.

(1) <https://www.courrierinternational.com/revu-e-de-presse/environnement-en-turquie-11-millions-darbres-plantes-en-novembre-sont-presque-deja>

STOP

AUX COUPES RASES

— ALLER PLUS LOIN

DOSSIER SUR LES COUPES RASES :

www.canopee-asso.org/coupes-rases

RAPPORT “LAISSER VIEILLIR LES ARBRES : UNE STRATÉGIE EFFICACE POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES” :

www.canopee-asso.org/foret-climat/

ACTES DES ASSISES NATIONALES DE LA FORÊT :

sosforetfrance.org/index.php/les-actes-et-propositions-des-assises/

RÉSEAU POUR LES ALTERNATIVES FORESTIÈRES :

www.alternativesforestieres.org



www.canopee-asso.org



www.sosforetfrance.org

— CRÉDIT PHOTO

Jean-Luc Pillard
Raphaël Bodin

Ce projet a été financé grâce
au soutien de la Fondation
Nature & Découvertes

